

MONT DE MARSAN MAGAZINE

www.montdemarsan.fr
VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL
N° 31 / FÉVRIER > MARS 2014

actu ▸ **INFORMATISATION** PAGES 12/13

Vers des écoles numériques

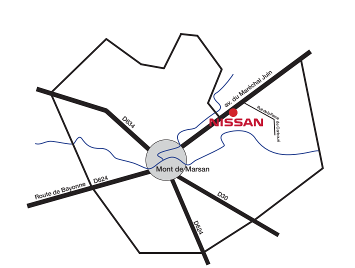


PUBLICITÉ

NOUVEAU NISSAN QASHQAI.
URBAIN PAR INSTINCT.



NISSAN MONT DE MARSAN



A DÉMÉNAGÉ

1116 Av du Maréchal Juin
40000 Mont de Marsan
Tél : 05 58 44 64 40



www.auto6440.fr

Pour plus d'informations, rendez-vous sur **nissan-offres.fr**

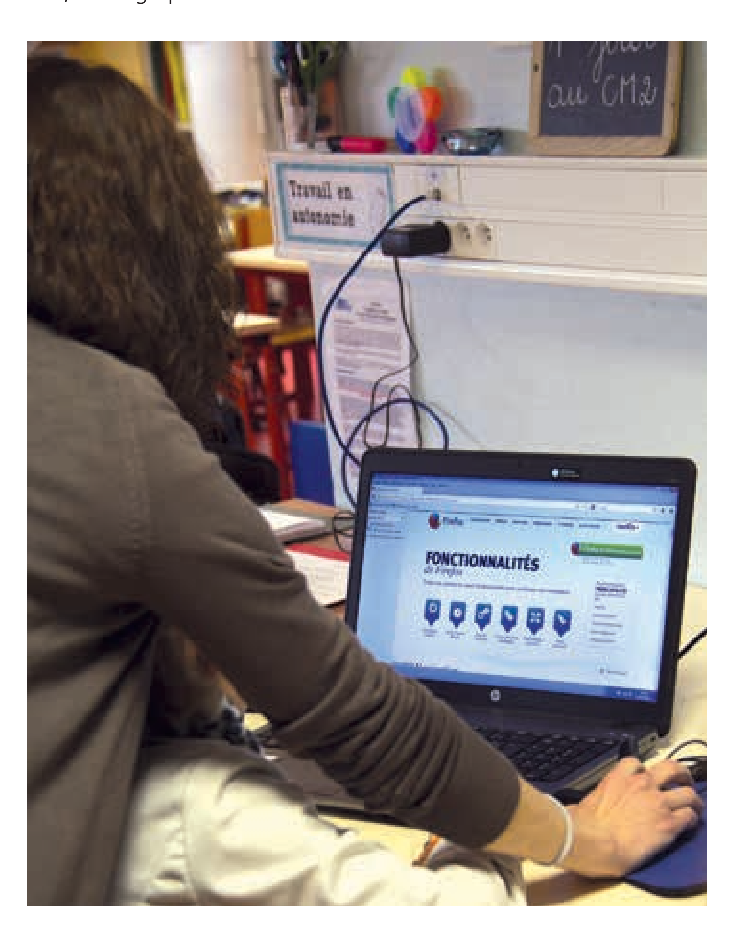


Innover autrement. (1) Exemple pour un Nouveau Nissan QASHQAI 1.5 dCi 110 ch Visia neuf en Location Longue Durée sur 49 mois avec un premier loyer de 2 399 € suivi de 48 loyers de 289 €*. **Modèle présenté** : Nissan QASHQAI Tekna 1.5 dCi avec option peinture métallisée, en Location Longue Durée avec un premier loyer de **3 071 €**, suivi de 48 loyers de **377 €***. Restitution du véhicule chez votre concessionnaire en fin de contrat avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. Sous réserve d'acceptation par Diac - S.A. au capital de 61 000 000 € - 14, avenue du Pavé Neuf - 93160 Noisy-le-Grand - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. *Hors assurances facultatives pour un kilométrage maximum de 60 000 km. Offre réservée aux particuliers, non cumulable avec d'autres offres, valable du 01/02/2014 au 31/03/2014. **(2) Équipements disponibles de série ou en option et sur certaines versions.** (3) Limitées à 100 000 km. NISSAN WEST EUROPE SAS au capital de 5 610 475 € - RCS Versailles n° B 699 809 174 Parc d'Affaires du Val Saint-Quentin - 2, rue René Caudron - CS 10213 - 78961 Voisins-le-Bretonneux Cedex.

Consommations gamme cycle mixte (l/100 km) : 3,8 - 5,6. Émissions de CO_2 (g/km) : 99 - 129. Certaines données en cours d'homologation.

La rédaction remercie les annonceurs et les personnes qui ont participé à la parution de ce numéro ▶ **Directrice de la publication:** Geneviève Darrieussecq ▶ **Rédactrice en chef:** Marianne Warnet ▶ **Rédaction:** François Puyo, Céline Dodon, Pascal Larrazet, Sandrine Persillon, Krystel Szypula ▶ **Publicité:** Lacoste-Roque ▶ **Conception graphique:** Monsieur Formydable ▶ **Photographies:** Paul Soubiron, Studio Ernest, service communication, Nicolas Lelièvre ▶ **Imprimeur:** Castay, imprimé sur papier PEFC (gestion forestière durable certifiée) avec des encres à base végétale (vernis et diluants) ▶ **Distribution:** Mairie de Mont de Marsan ▶ **Tirage:** 19 000 exemplaires (20 000 exemplaires pour l'agenda intérieur) ▶ **Dépôt légal:** Février 2014

En cette période préélectorale, la rédaction a décidé de suspendre toute forme d'expression politique. Vous ne trouverez donc dans ce numéro ni édito, ni tribune même si le Code électoral, par son article L.52-1, n'oblige pas une collectivité à le faire.

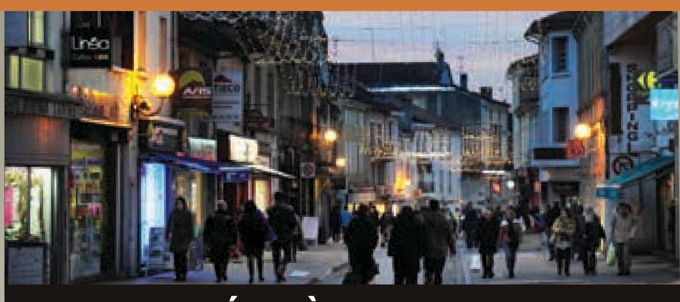


PUBLICITÉ





Les Services État Civil et Population de la Mairie fermés le 8/03 pour maintenance informatique >>> **Carnaval** "Les groupes célèbres" - 1/03 >>> **Site internet des saisons culturelles** de Mont de Marsan et de l'Agglomération avec le paiement en ligne: www.marsancultures.fr ▶▶▶



ZOOM : UN PÉRIMÈTRE DE SAUVEGARDE du commerce et de l'artisanat est instauré

Une loi de 2005 (renforcée en 2009) permet aux communes d'instaurer un droit de préemption dans un périmètre défini sur les fonds artisanaux, les fonds de commerces et les baux commerciaux ainsi que la vente de terrains (de 300 à 1000 m²) destinés à accueillir des commerces.

Concrètement, lorsqu'un propriétaire de commerce vend son fonds de commerce ou son bail artisanal, la Ville peut préempter la vente pour s'assurer qu'elle reste bien à destination d'une activité commerçante.

Cet "outil" a été adopté pour anticiper et maîtriser les mutations actuelles du commerce montois en matière d'attractivité et de diversité de son appareil. Il s'agit de conforter le rôle, l'attraction et le poids économique du commerce du centre-ville de Mont de Marsan, comme "cœur urbain" du Marsan Agglomération et à pérenniser la densité, la diversité et le dynamisme du commerce traditionnel sédentaire et non sédentaire.

Par exemple, la Ville veillera à l'accueil de quelques nouvelles enseignes de forte notoriété sur le centre-ville, au maintien de la diversité du tissu commercial, se dotera d'outils visant à mieux comprendre le marché immobilier commercial et à aider à la transmission des fonds commerciaux et artisanaux.

Le Conseil municipal a donc adopté l'instauration de ce périmètre après avis favorable de la Chambre des métiers et de l'artisanat.

PUBLICITÉ



Les décisions du Conseil municipal
C'EST VOTÉ !

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2013

- Information au Conseil municipal sur le **rapport annuel sur l'accessibilité aux personnes handicapées** pour l'année 2013
- Dernier avenant et finalisation de la **convention ANRU**
- Mise en place d'un bail emphytéotique entre la Ville et l'OPH des Landes pour **le projet Gouaillardet**
- **Tarifs emplacements pour les marchés**, pour les occupations de voirie, pour les aires d'accueil, pour les droits de places
- **Tarifs des droits d'occupation du domaine public** lors des animations organisées par la Régie des fêtes et animations
- **Subvention au Centre de Cancérologie** pour l'achat de carnets de liaison pour les patients dans le cadre du réseau Ville-Hôpital
- Dans le cadre du **Plan de Prévention des Risques Technologiques** (PPRT), convention entre la Ville, l'État et la Société Pétrolière de dépôts de Mont de Marsan
- **Convention entre la Ville et le CDG40** pour adhérer au socle commun de compétences du CDG40
- **Mise à disposition de personnel Municipal :** Collège V. Duruy, École de Musique, Orchestre Montois, CCAS, AMAC caféMusic', Marsan Agglomération, Centre de Gestion des Landes, associations sportives, COSS
- **Vente des logements** de l'école de Saint Médard
- Achat d'un terrain nécessaire à la mise en œuvre d'une **protection incendie** pour le quartier de Pinchaou
- Instauration d'un périmètre de **sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité** (voir encadré ci-contre)
- Convention de partenariat pour le **3ème prix de la création urbaine**
- **Attribution d'une subvention aux écoles** sur présentation de projets
- Nouveau règlement du **service de la géothermie**

LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
aura lieu le mercredi 26 février à 19h

Retrouver l'ensemble des projets débattus et la version audio des conseils municipaux sur www.montdemarsan.fr

(Propreté))))))))))))))))))))

Pour nos mégots, utilisons les cendriers

Dommage collatéral de l'interdiction de fumer dans les lieux publics, le nombre de mégots jetés sur les trottoirs, dans les parcs ou sur les pelouses a nettement augmenté. Voici quelques données sur cette nuisance qui peut sembler anodine.

Le mégot n'est pas biodégradable. Étant donné sa forme et sa taille, il échappe parfois au balai des agents municipaux ou à celui des machines. Il lui faudra alors 1 à 3 ans pour se dégrader.



Le mégot salit les rues. Selon l'observatoire de la propreté de l'AVPU (association des villes pour la propreté urbaine), il représente 18 % des salissures. Il arrive juste après les papiers, emballages et autres canettes.

Le mégot est toxique. Les filtres de cigarette contiennent des substances nocives qui se libèrent dans les réseaux d'assainissement. Nicotine, phénols et métaux lourds peuvent alors se répandre dans les eaux des stations d'épuration. Ses substances peuvent mettre jusqu'à 12 ans pour se dégrader complètement.

Un geste simple permet de limiter cet impact sur notre environnement et notre confort : utiliser les cendriers mis à notre disposition.

116 mobiliers (cendriers et corbeille / cendriers) sont implantés près des lieux les plus fréquentés du centre-ville (services publics, médiathèque, rues commerçantes, salles municipales, théâtre…).

Dalton, Aristochats et Minipouss, "les groupes célèbres" s'invitent à Carnaval

Si samedi 1er mars, vous croisez au détour d'une rue du centre un Gang de requins, ce n'est pas à cause de la montée des eaux de janvier, mais en vue du jugement de San Pansar, victime officielle du Carnaval !

Une journée pour les enfants à quelques jours du printemps, où dès 10h ils trouveront des jeux gonflables place du Général Leclerc et pourront s'y faire grimer à partir de 12h30 par les animateurs des centres de loisirs. Les associations Un Autre Regard du Foyer Majouraou et SERA (accueil en hôpital de jour d'adolescents) seront présentes pour assurer la vente de crêpes et pâtisseries.

La traditionnelle cavalcade de chars préparée par l'Amicale des quartiers démarrera à 14h30 de la place Charles de Gaulle pour rejoindre la place Saint Roch puis le pont des Droits de l'Homme via le parcours habituel (détail ci contre). À noter que la circulation en voiture sera proscrite afin de laisser libre cours aux promenades des petits et grands.

16h. L'heure du jugement du terrible San Pansar. C'est la troupe de théâtre de rue Akouma qui s'en occupera, au son de la batucada brésilienne et sous l'orchestration des cracheurs de feu. Ils devraient embraser le vilain personnage vers 16h30 sur les berges de la Midouze, avant que chacun puisse aller prendre une collation sous les arcades du théâtre où un goûter sera servi aux enfants.

Seront également présents pour animer la fête : Custom Landes Riders, l'Amicale des quartiers, l'Orchestre Montois, Un Autre Regard, Lous Tchancayres, la Juventud, Les amis en scène, les Cumbancheros, l'association SERA, Les Monty Ladies, le caféMusic', les centres de loisirs et le Point info Quartier Nord.

LE CIRCUIT DE LA CAVALCADE

✖ **Les chars partiront à 14h30 de la Place Charles-de-Gaulle** emprunteront les rues Aristide Briand, des jardins, Saint Vincent, la place Saint Roch puis les rues André Bergeron, Léon Gambetta, Frédéric Bastiat et enfin le pont de Droits de l'Homme pour rejoindre les berges.





(Services))))))))))))))))))))

Les "objets trouvés" en ligne sur montdemarsan.fr

Nouveau service proposé aux habitants : la consultation des objets trouvés (hors objets de valeur) sur www.montdemarsan.fr.

La Police municipale propose aux habitants un nouveau service de consultation en ligne d'une liste des objets trouvés. Depuis la page d'accueil montdemarsan.fr, cliquez sur "objets trouvés" dans la rubrique e-services (pavé bleu à gauche).

Vous y trouverez des photos des objets trouvés actuellement conservés dans les locaux de la Police municipale.

Ainsi sans téléphoner ou vous déplacer inutilement, vérifiez si vos portefeuille, trousseau de clés, lunettes ou encore téléphone portable ont été rapportés place du Général Leclerc.

Les objets seront restitués, comme d'habitude, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un titre de propriété.

Par contre, les objets de valeur (bijoux, montres…) et documents sur lesquels apparaissent des noms ou des visages ne seront pas répertoriés dans ce fichier en ligne. Pour ces derniers, vous continuerez à devoir vous rendre au poste de la Police municipale.

Pour rappel, les agents municipaux vous accueillent du lundi au jeudi de 8h à 12h à 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi) au 05 58 05 87 20.

PUBLICITÉ



Télex

▶▶▶ **Les élections municipales** 23 et 30 mars 2014 – Rens. : service population de la Mairie / 0558058716 >>> **Vacances d'Hiver** aux Centres de loisirs municipaux - jusqu'au 28 février - de nombreuses activités (par tranche d'âge) - 0558936868 >>> Abonnez-vous à la version numérique du M2M sur www.montdemarsan.fr >>> Changement d'adresse de l'**UDAF** : 550 rue Renée Darriet / pas de changement de tél. et fax / mêmes horaires / Rens. : www.udaf40.o-n.fr >>> montdemarsan.fr : **la lettre d'information numérique** - les informations municipales une fois par mois - abonnez-vous sur www.montdemarsan.fr ▶▶▶



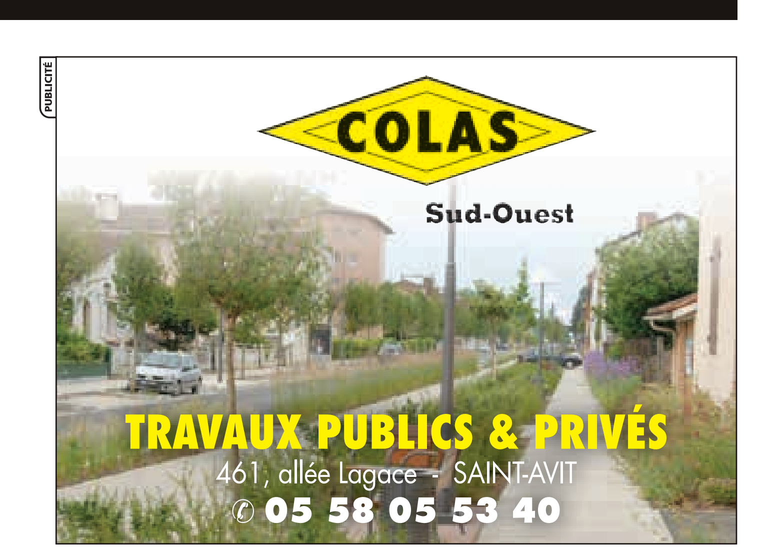
Foie gras expo revient à Nahuques

Le salon national de la filière avicole et palmipède revient à Mont de Marsan du 26 au 28 mars sur le site de Nahuques. Outre les 5000 m² d'exposition couverte et en plein air plus les animations habituelles, les organisateurs proposent un débat par jour.

Celui du 26 mars portera sur le développement de l'agri-tourisme et la vente directe. Le jeudi 27 permettra aux professionnels de se questionner sur le métier d'éleveur, gaveur, conserveur. Et le dernier débat (du 28 mars) abordera la problématique des cages de gavage où comment concilier confort animal et humain, innovation et transition économique.

Toutes les informations sur www.maisondupalmipede.fr

PUBLICITÉ



PUBLICITÉ



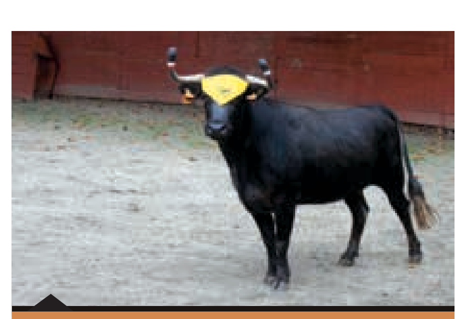


Tous à vos baskets pour le Moun ride

Le Stade montois omnisport donne rendez-vous aux sportifs, le samedi 1er juin, pour une journée Raid-multisport dans Mont de Marsan et Saint Pierre du Mont.

Le Moun Ride, nouvel événement sportif organisé par le Stade Montois Omnisports est une course à mi-chemin entre le raid multisport et le parcours du combattant. Cette manifestation se déroulera sur les communes de Mont de Marsan et Saint-Pierre du Mont et proposera aux participants de franchir plus d'une trentaine d'obstacles naturels ou aménagés, par équipe de 2 sur les 13 kilomètres du parcours. Sauter, escalader, ramper, nager, grimper, autant de possibilités différentes d'évoluer sur les obstacles déjantés qui parsèmeront le parcours. Cet événement associe effort, plaisir, découverte du patrimoine local et naturel. Une formule qui suscitera, à n'en pas douter des souvenirs et des images d'exception.

Les inscriptions sont déjà ouvertes, retrouvez donc toutes les informations, le règlement et les documents à télécharger sur le site www.mounride.fr et sur la page Facebook de l'événement.



LE MOUN RIDE EN BREF

✖ **600 à 1600 participants** attendus, de tous niveaux, par équipe de 2 (à partir de 18 ans, accessible au plus grand nombre, avec un niveau de préparation physique modéré)

✖ **13 km à parcourir.** Le départ sera donné depuis les arènes de Mont de Marsan, puis les participants emprunteront le chemin de halage, longeront la rocade pour se rendre à la base de loisirs de Ménasse. Après un retour par le centre-ville de Saint Pierre du Mont, les participants finiront par une boucle dans Mont de Marsan.

✖ **25 à 30 ateliers** répartis régulièrement sur le parcours dont un inédit, "Le sauve-qui-peut" qui confrontera les participants à une vachette dans les arènes du Plumaçon en fin de parcours.

Scrutin des élections municipales, mode d'emploi

Les 23 et 30 mars prochains, vous êtes appelé(e)s à voter pour les élections municipales. Le mode de scrutin ne change pas mais vous allez également choisir vos délégués communautaires.

Les conseillers municipaux sont élus, comme avant, au scrutin de liste bloquée. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Vous élirez également les conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats aux sièges de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal. À Mont de Marsan, vous élirez 39 conseillers municipaux et 28 conseillers communautaires.

Pour rappel, tout "panachage", annotation ou rayure rendra le bulletin de vote nul.

BULLETIN DE VOTE FICTIF D'UNE COMMUNE DE 31 000 HABITANTS (COMME PAR EXEMPLE : MONT-DE-MARSAN)



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES LANDES
ÉLECTION DU 23 MARS 2014

CONSEIL MUNICIPAL		CONSEIL COMMUNAUTAIRE
1/ Mme. Un	22/ M. Vingt-Deux	1/ Mme. Un
2/ M. Deux	23/ Mme. Vingt-Trois	2/ M. Deux
3/ Mme. Trois	24/ M. Vingt-Quatre	3/ Mme. Trois
4/ M. Quatre	25/ Mme. Vingt-Cinq	4/ M. Quatre
5/ Mme. Cinq	26/ M. Vingt-Six	5/ Mme. Cinq
6/ M. Six	27/ Mme. Vingt-Sept	6/ M. Six
7/ Mme. Sept	28/ M. Vingt-Huit	7/ Mme. Sept
8/ M. Huit	29/ Mme. Vingt-Neuf	8/ M. Huit
9/ Mme. Neuf	30/ M. Trente	9/ Mme. Neuf
10/ M. Dix	31/ Mme. Trente-et-Un	10/ M. Dix
11/ Mme. Onze	32/ M. Trente-Deux	11/ Mme. Onze
12/ M. Douze	33/ Mme. Trente-Trois	12/ M. Douze
13/ Mme. Treize	34/ M. Trente-Quatre	13/ Mme. Treize
14/ M. Quatorze	35/ Mme. Trente-Cinq	14/ M. Quatorze
15/ Mme. Quinze	36/ M. Trente-Six	15/ Mme. Quinze
16/ M. Seize	37/ Mme. Trente-Sept	16/ M. Seize
17/ Mme. Dix-Sept	38/ M. Trente-Huit	17/ Mme. Dix-Sept
18/ M. Dix-huit	39/ Mme. Trente-Neuf	18/ M. Dix-huit
19/ Mme. Dix-Neuf		19/ Mme. Dix-Neuf
20/ M. Vingt		20/ M. Vingt
21/ Mme. Vingt-et-Un		21/ Mme. Vingt-et-Un
		22/ M. Vingt-Deux
		23/ Mme. Vingt-Trois
		24/ M. Vingt-Quatre
		25/ Mme. Vingt-Cinq
		26/ M. Vingt-Six
		27/ Mme. Vingt-Sept
		28/ M. Vingt-Huit
		29/ Remplaçant 1
		30/ Remplaçant 2

✖ **Règle 1 : La liste communautaire compte un nombre égal à celui des sièges à pourvoir au conseil communautaire*** + 2 candidats supplémentaires pour les communes disposant d'au moins 5 sièges à l'Agglo. Ces sièges attribués en supplément permettent de pourvoir à une vacance en cours de mandat. Ces candidats sont donc des remplaçants et non des suppléants.

✖ **Règle 2 : Les 28 candidats au Conseil communautaire** (+ 2 supplémentaires) doivent figurer dans l'ordre des candidats de la liste municipale.

✖ **Règle 4 : La parité est obligatoire.** La liste est constituée alternativement de candidats de chaque sexe.

✖ **Règle 5 : Le panachage est interdit.** Les électeurs ne pourront ni rayer des noms, ni en rajouter.

** Le nombre de sièges à pourvoir au conseil communautaire a été fixé par accord entre les communes membres.*

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES, LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

Comme auparavant, le maire est désigné grâce à un scrutin de liste à deux tours avec représentation proportionnelle. Une loi de mai 2013 ajoute l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct.

✖ **Avant l'élection** : Les candidats se présentent en listes complètes et sont classés à l'intérieur de la liste.

✖ **Durant le premier tour de l'élection :** L'électeur choisit une des listes. Il ne peut pas la modifier. Pour l'emporter dès le premier tour, une liste doit obtenir la majorité absolue des voix. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue des voix, on procède à un second tour.

✖ **Accèdent au second tour :** Les listes qui ont remporté au moins 10% des suffrages. Les candidats dont la liste a remporté au moins 5% des suffrages et qui demandent à figurer sur une autre liste.

✖ **Durant le second tour de l'élection** : On applique les mêmes règles qu'au premier tour.

✖ **A l'issue de l'élection** : La moitié des sièges au conseil municipal est attribuée à la liste vainqueur. Le reste des sièges est attribué aux listes qui ont obtenu plus de 5% des voix – y compris la liste gagnante – proportionnellement au nombre de voix obtenues. Cela permet de donner à la liste gagnante une majorité au conseil municipal. Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste. Par exemple, pour une liste qui obtient trois sièges, ce sont les trois premières personnes figurant sur la liste qui deviennent conseillers municipaux.

***Une loi du 17 mai 2013** institue en plus un nouveau mode de désignation : les citoyens des communes de plus de 1 000 habitants vont élire au suffrage universel direct leurs conseillers communautaires en même temps que leurs conseillers municipaux. Cette même loi indique également que les listes doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement.*



QUI VA-T-ON ÉLIRE ?

✖ **Dans toutes les communes vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans.** Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

✖ **Vous allez également élire vos conseillers communautaires** conformément à la nouvelle loi du 17 mai 2013.

✖ **Les conseillers communautaires représentent votre commune de la communauté d'agglomération** ou autres formes d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à laquelle elle appartient. Les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement.

PUBLICITÉ

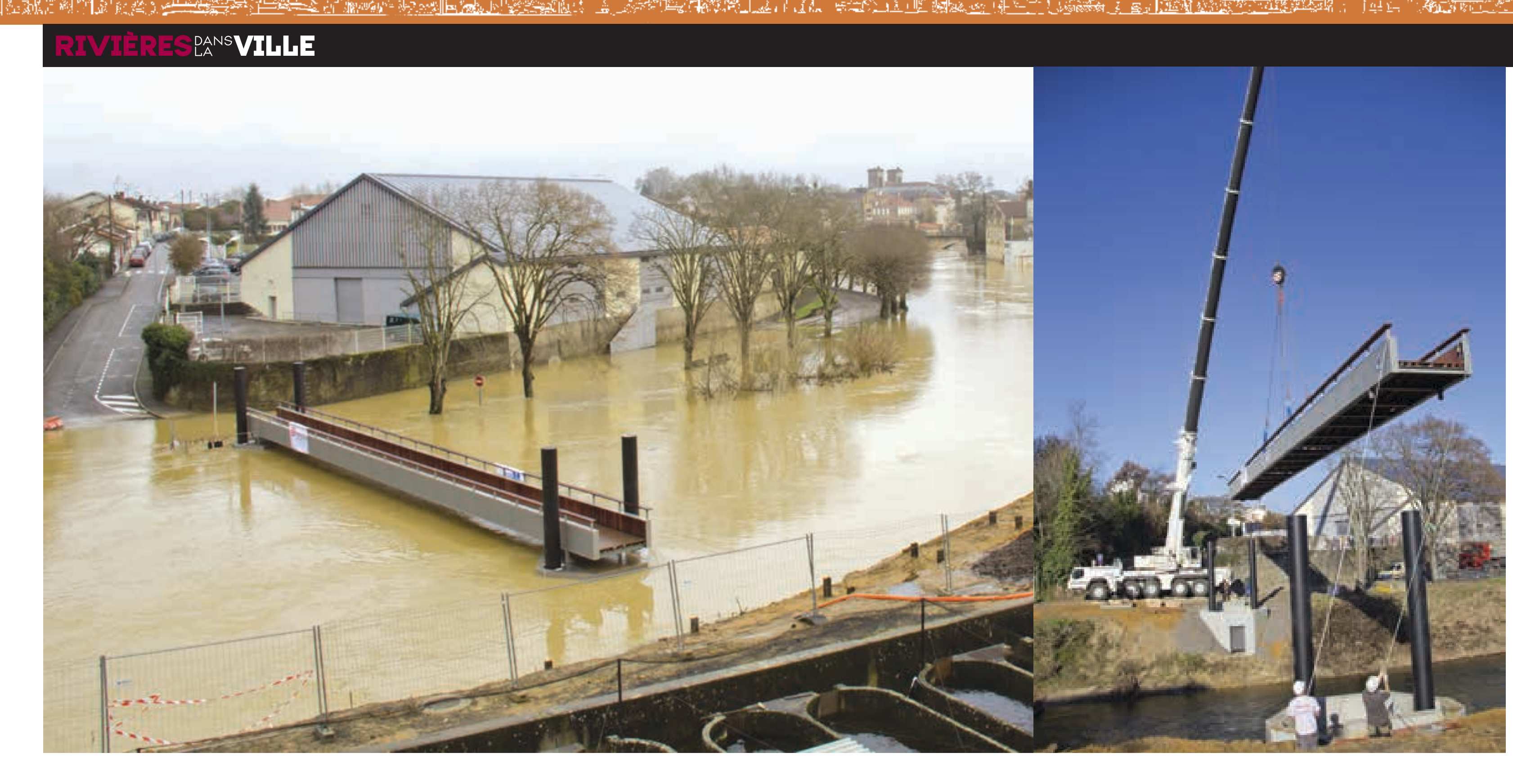


Télex



▸▸▸ **Maraude des restos du cœur** - jusqu'à la fin du plan hivernal - tous les jours sauf le dimanche et jours fériés (19h: arènes / 19h30 : gare / 20h : parking Saint Roch) - 0558062624 >>> **Marché Saint-Roch** - tous les mardis et samedis matin - classé parmi les "100 plus beaux de France" >>> **Tous les jeudis lotos** organisés par l'Association Supporters Basket Barbe d'Or - Auberge Landaise – 20h45 - 0558460742 >>> **Journée internationale des droits des femmes** - 8 mars - place de la Mairie - 0558859424 >>> **Abonnez-vous** à la lettre d'information numérique culturelle sur le site www.marsancultures.fr ▸▸▸

RIVIÈRES DANS LA VILLE



Un projet pensé pour résister aux crues

Le projet Rivières dans la Ville se situe, comme constaté fin janvier, en zone inondable. Cette contrainte a conditionné la conception du projet de A à Z.

PUBLICITÉ



Lors de la conception du projet, l'architecte paysagiste a travaillé selon le contexte local, en collaboration avec les services techniques de la Ville et la Police de l'eau.

Ainsi, Mont de Marsan, la Ville aux 3 rivières, est composée de 3 niveaux.

✖ Le niveau urbain : celui de la ville, des ponts, avec un niveau inondable seulement lors des crues dites centennales (très exceptionnelles)

✖ Le niveau intermédiaire, qui correspond à l'ancien parking de la Midouze (en bas du caféMusic')

✖ Et le bord des berges, au plus bas. La cale de l'Abreuvoir subira chaque année au moins une crue.

12 mètres séparent le point le plus haut du plus bas.

Au regard de ces éléments, l'architecte a adapté son projet de réhabilitation des berges aux conditions d'inondabilité de chaque zone.

Le projet prévoit ainsi la création de deux promenades :

✖ Une en niveau bas (de la cale de l'Abreuvoir au bas du quai de la Midouze, et quai Silguy). La circulation basse est possiblement inondable chaque année, donc aménagée en matériaux particuliers pour résister aux crues et décrues.

✖ Et une en niveau plus haut (du haut de la cale de l'Abreuvoir au Quai Méchin). La promenade haute, dite historique, fait l'objet d'une réhabilitation et pourra supporter une crue décennale, comme la totalité des espaces situés en niveau moyen.



Le 18 décembre, près de 300 personnes ont assisté à la pose de la passerelle depuis le belvédère.

LE GÉNIE VÉGÉTAL POUR RÉSISTER AUX RAVAGES DE L'EAU

Claire Gilot, architecte paysagiste du projet, nous explique le recours au végétal dans l'aménagement des berges, et ce au regard des différents niveaux d'altimétrie : "Le renforcement de la promenade basse pour maintenir la structure et éviter l'éboulement des berges dans l'eau fait appel au fascinage de saule, un arbre hautement adapté aux bords de rivières. Le procédé consiste à disposer plusieurs pieux le long de la berge, les recouvrir de couches de branches de saule et de géotextile (tissu qui crée une barrière perméable entre le terrain naturel et les matériaux prévus pour les aménagements). En se développant les saules vont donc renforcer le maintien des berges par leur système racinaire pouvant atteindre 80 cm d'épaisseur dès la première année. Cette technique de génie végétal s'avère extrêmement efficace et de manière définitive". Ainsi, toute la palette végétale choisie pour le projet, des graines et vivaces aux arbres et arbustes a été définie en fonction de l'altimétrie où les plantes seront installées.

La Police de l'eau et la DDTM ont également veillé dans le cahier des charges à ne faire figurer que des plantes natives au territoire (aulnes, saules), donc totalement adaptées à la possibilité de crues, et que l'on retrouve dans la forêt galerie de la Douze.

Niv. Crue centennale 33.80ngf
Quai Silguy
Niv. Crue décennale 30.50ngf
Niv. Crue quinquennale 30.00ngf
Niv. Crue annuelle 28.80ngf 28.50ngf
Niv. moyen Midouze 26.60ngf
Niv. Etiage Midouze 25.50ngf 25.30ngf

Principe : Passerelle permanente
Utilisée en position fixe de la cote étiage 25.50ngf jusqu'à 30.20ngf.
La passerelle reste praticable toute l'année pour la traversée de la Midouze jusqu'à la côte rivière à 30.20ngf.
Au-delà : élévation sur flotteurs (Rappel : Crue quinquennale : 31.00ngf / Crue décennale : 32.50ngf / Crue centennale : 33.80ngf)

UNE PASSERELLE FLOTTANTE EN CAS DE FORTE CRUE

La passerelle, installée le 18 décembre dernier, constitue une nouvelle liaison inter-quartiers et permettra ainsi pour les promeneurs venant du Belvédère et du Quai Méchin de traverser la Midouze et se rendre au Quai Silguy, et vice-versa. C'est une nouvelle liaison douce qui vient de voir le jour à Mont de Marsan.

Cet ouvrage a été conçu par les architectes de ce projet pour s'adapter à son environnement naturel, et donc flotter quand le niveau de la Midouze monte.

Comme le montre le schéma, elle se trouve en temps normal au niveau de la moyenne d'une crue décennale.

La passerelle repose ainsi sur deux gros culets (cylindres) en bétons, installés sur chaque rive. Ces culets d'un diamètre important contiennent deux caissons métalliques vides dans lesquels sont implantés des ducs d'albe (les grands axes noirs visibles sur la photo) sur lesquels coulisse la passerelle.

Lorsque l'eau monte de façon conséquente (comme on l'a vu en janvier dernier), elle s'engouffre dans les culets, les caissons montent et entraînent avec eux la passerelle le long des axes.

Elle peut ainsi monter de 2,80m au dessus de sa station habituelle, ce qui correspond au niveau des crues centennales.

Avec ce principe de flottaison, cette passerelle n'est jamais une entrave à l'écoulement de la rivière ou un obstacle à la crue et renforce ainsi la protection des berges et de la ville en général face aux risques liés aux inondations.



▲ Lotissement du Gouillardet, ça avance !

Suite au défrichement en septembre 2013, les travaux de voirie, de réseaux et de géothermie ont débuté en novembre pour une livraison en mai 2014.

Le terrain est actuellement carrossable (sur lequel les véhicules peuvent rouler) permettant prochainement le début des travaux de construction des logements, pour une livraison prévue par l'OPH40 en juin 2015.

PUBLICITÉ



PUBLICITÉ



Télex

▶▶▶ 9e Festival **Ciné d'Attac** - du 1er au 5 avril - organisé par Attac Marsan - Rens. : local.attac.org/40 >>> Cérémonie de la **"Journée nationale du souvenir** et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc" - 19 mars, 11h - Monument aux Morts >>> montdemarsan.fr: **Facebook / Twitter**, toutes les infos municipales en temps réel sur les réseaux sociaux >>> Annonce publique des **cartels de la Madeleine** 2014 - 12 avril, 12h aux arènes du Plumaçon (retrouvez aussi l'intégralité des cartels sur le site internet www.fetesmadeleine.fr dans l'après-midi) ▶▶▶

QUARTIER**NORD**



Boulevard nord, retour sur 10 mois de travaux

LE BOULEVARD NORD EN QUELQUES CHIFFRES :

- ✖ **5 500 000 euros de travaux** sur la première tranche
- ✖ **1,7 km** sur la première tranche
- ✖ **17 m de large** dont 6 m de chaussée et 4 m de piste multiple
- ✖ **8500 tonnes** d'enrobés
- ✖ **1000 arbres** hautes tiges
- ✖ **1000 arbustes**
- ✖ **4000 plantations** au total
- ✖ **1,1 km** de clôture
- ✖ **7000 tonnes** d'enrochement
- ✖ **50 km/heure** en milieu urbain
- ✖ **3230 H d'insertion par le travail**
- ✖ **2 parkings : 57 places** (BA 118) + 8 places (parking relais)

Le boulevard nord est en service depuis le 3 février. Reliant l'avenue de Canenx à l'avenue du Colonel Rozanoff, cette première tranche du boulevard fluidifie déjà la circulation interne à la ville.

Si quatre ans ont été nécessaires entre l'étude de faisabilité et le début de travaux, il n'aura fallu aux équipes du Marsan Agglomération et de la Ville de Mont de Marsan qu'un an pour diriger les entreprises dans la création de ce boulevard.
Élaborer le tracé, défricher le terrain, terrasser le sol, enrober la route et la piste cyclable, découper les enrobés, poser des clôtures, des glissières en bois, enrober les trottoirs puis les délimiter, profiler les espaces verts attenants, planter, enlever les arbres morts, peindre la signalisation horizontale, poser les candélabres et feux directionnels, poser la signalisation verticale et tous les panneaux directionnels, sans oublier la création de deux giratoires… Voilà une liste à la Prévert de ce que les entreprises et les services municipaux ont fait pour créer cet axe majeur au développement urbain de la ville. La somme de travail nécessaire à ce bel ouvrage a donc été colossale.
La seconde phase du chantier, qui reliera l'avenue du colonnel Rozanoff à l'avenue de Sabres - comme expliqué dans les précédents m2m – devrait démarrer en 2015, pour une livraison début 2016.

(Aménagement Quartier Nord

Les travaux continuent

Le chantier des espaces publics suit son cours, avec la rénovation de la rue David Panay, de l'avenue Pierre Benoît et d'une partie de l'avenue du Peyrouat mises en service en décembre dernier. En 2014, les rues contigües aux nouveaux logements construits par l'OPH40 (Office Public de l'Habitat) bénéficieront d'une cure de jouvence : rue Pierre Meuillet, rue du Peyrouat, rue Pierre Benoît, rue René Valy et rue Thomas Diaz.
Suivront dans la continuité, l'avenue du Peyrouat (devant l'école primaire dans le courant de l'été) et pour finir à l'hiver, le raccordement à l'avenue du Colonel Rozanoff mais également la rénovation des rues Gaston Dupouy et Champollion, si les conditions climatiques restent favorables.
Parallèlement aux travaux de voirie, les nouveaux cheminements piétons autour du Parc Lacaze apparaîtront.
2014 est aussi l'année de construction du parvis de l'ancien accès au Parc Lacaze avec la création d'un bassin de rétention des eaux pluviales.
La quasi totalité des logements prévus par l'OPH40 seront terminés pour une livraison des habitations entre avril et juillet 2014. Resteront les 50 logements du dernier lot à construire, dont les travaux vont pouvoir commencer suite à l'attribution récente du permis de construire.
Avec l'arrivée des nouveaux locataires, la mise en service des containers enterrés interviendra progressivement. Une information particulière sera alors adressée aux riverains.

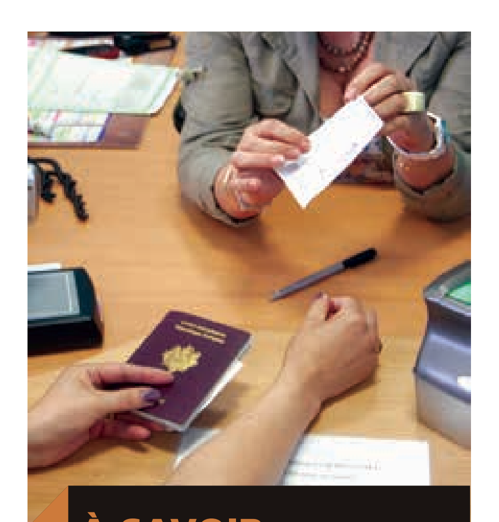


PUBLICITÉ
AGENCE IMMOBILIÈRE AQUITAINE
POUTET & ASSOCIÉS
1, Place St-Roch
Mont-de-Marsan
05 58 75 29 93
FNAIM
• ACHETER • MAISONS
• VENDRE VOTRE BIEN • APPARTEMENTS
• LOUER • LOCAUX COMMERCIAUX
• GESTION LOCATIVE - ASSURANCES
• SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ
www.agence-aquitaine.fr

(État civil 

Passeport : une procédure codifiée

Le Service population de la Mairie a mis en place il y a un an une procédure simple pour l'obtention des papiers d'identité.



Afin de limiter le temps d'attente pour l'instruction du dossier de délivrance des passeports et cartes d'identité, le Service population de la Mairie propose aux usagers une marche à suivre en trois temps :
- se rendre en mairie pour aller chercher le dossier et se faire expliquer les papiers nécessaires puis fixer un rendez-vous pour la remise du dossier
- revenir aux dates et heure de rendez-vous avec le dossier complété pour traitement par les agents. Comptez 15 minutes pour la CNI et 30 minutes pour le passeport
- se présenter durant la période de réception précisée par l'agent lors du rendez-vous (au préalable vous pouvez demander à recevoir un sms ou téléphoner pour être sûr que votre titre d'identité est bien arrivé) pour retirer sa CNI (un mois de délai) ou son passeport (trois semaines de délai).
Attention les passeports non récupérés sont détruits au bout de trois mois.

À SAVOIR POUR LES ENFANTS

✖ **Pour la carte nationale** d'identité (CNI), présence obligatoire des moins de 12 ans seulement lors de la remise du dossier pour la prise d'empreinte.
✖ **Pour le passeport,** présence obligatoire des moins de 12 ans seulement lors du retrait des passeports.
✖ **La carte d'identité des mineurs n'est valable que 10 ans** même dans le cadre de la nouvelle législation.

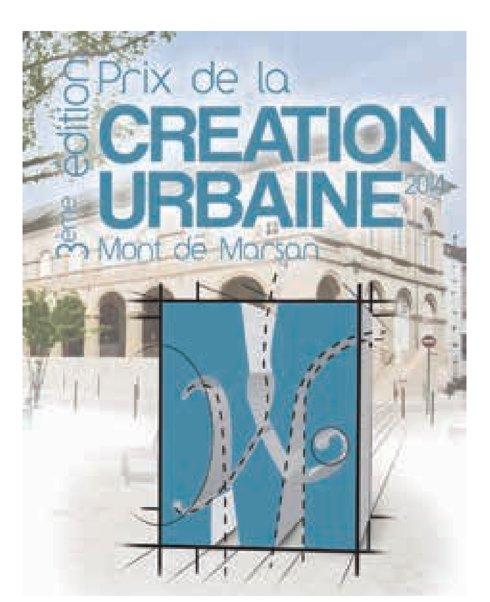
LA CARTE D'IDENTITÉ VALABLE 15 ANS

Depuis le 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité sont valables 15 ans pour les personnes majeures. Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche à accomplir.

(Urbanisme

Mont de Marsan soutient la création !

Les deux premières éditions étaient consacrées à l'urbanisme et l'architecture. Le 3e Prix de la création urbaine de la Ville de Mont de Marsan s'oriente cette année vers le design.



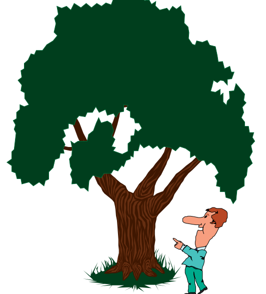
"Sublimer un lieu du centre-ville par l'intervention sur une forme". Voilà la proposition de travail faite aux candidats, élèves en école de design ou jeunes professionnels de moins de 35 ans. Cela pourrait ressembler à une dissertation philosophique, mais c'est bien dans un contexte réel, à savoir le centre-ville de Mont de Marsan, que la réflexion doit se porter. Les propositions devront prendre en considération les questions de développement durable, que ce soit dans la réalisation du projet, dans l'idée d'une ville propre et consciente des enjeux de demain.
Lancé mi-janvier, le concours attribuera son prix au début du mois de juin, avec une exposition des travaux des candidats.
En attendant, ils planchent !

▲ Plus de 1500 jouets collectés

1525, c'est le nombre de jouets collectés par le SICTOM et les Restos du Cœur lors de la "grande récup' organisée en décembre, soit une centaine de plus qu'en 2012.
Ils ont ensuite été déposés au Centre départemental des Restos du Cœur puis redistribués pour le Noël des enfants adhérents.

PUBLICITÉ


PROFESSIONNEL / PARTICULIER
RÉNOVATION / NEUF
DÉCORATION
PEINTURE INTÉRIEURE
REVÊTEMENTS SOLS / MURS
PEINTURE EXTÉRIEURE
ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR (ITE)
DIAGNOSTIC DE VOS FAÇADES GRÂCE À UNE CAMÉRA THERMIQUE
05 58 46 57 58

PUBLICITÉ
BOIS ET SERVICES

• Elagage - Broyage - Tailles
Entretien parcs et jardins
• Débarras
et gros nettoyage maisons
• Collecte papiers cartons
45 ter, av. de Sabres • Mont de Marsan • 05 58 06 36 02
n°siret : 35340282900033 APE : 8899B

Télex

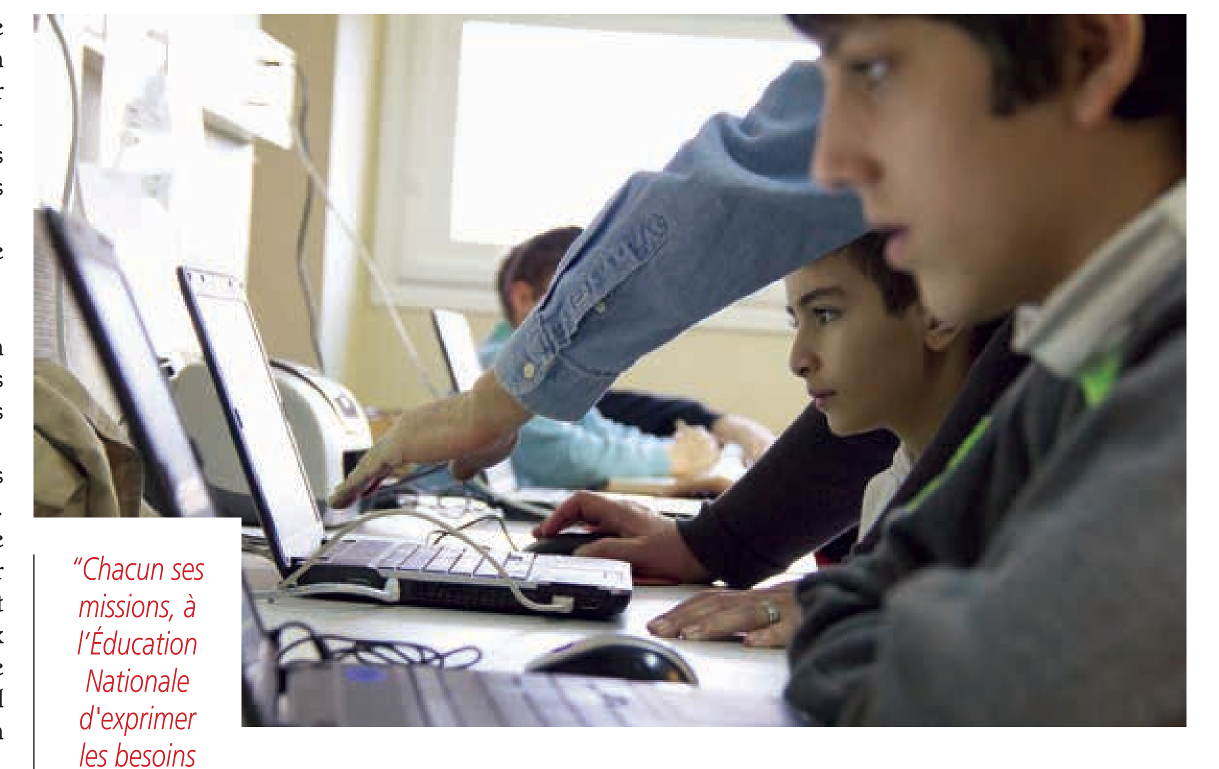
▶▶▶ Les conseils de quartier de Mont de Marsan organisent pour la 3e année la **Fête des jardins** - 27 avril au Parc Jean Rameau - pensez à vous inscrire ou à noter la date ! - 0558058752 >>> Le premier mercredi du mois c'est **marché à la brocante** au marché Saint-Roch - prochains marchés les 05/03 et 02/04 - 8h à 18h >>> **Recherche des familles d'accueil** bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture françaises (scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement) - Centre d'Échanges Internationaux - 0556261053 - www.cei4vents.com ▶▶▶

Vers des écoles numériques

Choix du matériel, mode de fonctionnement, répartition des tâches, dans les écoles de Mont de Marsan, l'informatique est au service de la pédagogie. Pour que les nouvelles technologies s'implantent, un travail collaboratif a été mené. En voici les composantes.

Le service informatique de la ville de Mont de Marsan et l'Education Nationale par le biais de l'Inspection académique travaillent depuis 18 mois à l'informatisation des écoles montoises.
Chaque intervenant a en effet un rôle bien précis.

Dans un premier temps, c'est l'Éducation Nationale qui consulte les enseignants et fait remonter leurs attentes et leurs besoins.
Est alors rédigé un cahier des charges commun à toutes les écoles montoises.
Ensuite, c'est au Service Informatique de la Ville de Mont de Marsan d'acheter le matériel approprié selon le budget spécifiquement dédié, puis aux techniciens de ce même service de procéder à l'installation du matériel dans les classes et d'en assurer le bon fonctionnement.



"Chacun ses missions, à l'Éducation Nationale d'exprimer les besoins pédagogiques numériques et à nous de mettre les bons outils à leur disposition."

Jean-Bernard Daugé, directeur du Service Informatique municipal apprécie cette répartition des tâches : "chacun ses missions, à l'Éducation Nationale d'exprimer les besoins pédagogiques numériques et à nous de mettre les bons outils à leur disposition. Dans ce projet interviennent aussi nos collègues des services techniques pour l'installation des tableaux blancs et des réseaux."
C'est aussi à l'Education Nationale d'assurer la formation des enseignants pour utiliser ces matériels informatiques.

L'outil informatique devient un outil pédagogique électronique, une source documentaire numérique au cœur de la classe, et non plus dans une la salle informatique commune.
Voilà pourquoi les ordinateurs portable et les vidéos projecteurs s'implantent (s'invitent) désormaisdans chacune des classes des écoles élémentaires de la ville. À ce jour, six écoles disposent du "pack numérique".
commandé par l'Éducation Nationale (voir encadré).
Le pack se compose pour chaque classe de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) d'un vidéo projecteur interactif (l'équivalent du tableau numérique), d'un ordinateur portable pour l'enseignant et de "3 ordinateurs portables élèves" installés dans la classe.
Pour les cycles 2 (CP et CE1), "2 ordinateurs portables élèves" sont disponibles dans chaque classe. La totalité de ces ordinateurs portables se connectent sur le web via une politique de filtrage appropriée les empêchant d'arriver sur des sites internet qui leur sont déconseillés.

Le vidéoprojecteur interactif, l'équivalent du tableau numérique au service de la pédagogie.



Chaque classe équipée possède un vidéoprojecteur interactif de trois ordinateurs portables "élèves" et d'un ordinateur portable "enseignant".

En plus de la Ville de Mont de Marsan et de l'Éducation Nationale, un troisième partenaire intervient dans cette mise en place. Il s'agit de l'Alpi, l'Agence landaise pour l'informatique. Elle installe notamment un dispositif dédié aux élèves et aux enseignants. Ce logiciel d'identification par élèves permet la mise en commun d'informations dans la classe.

Enfin, pour compléter l'ensemble de ces dispositifs l'Espace Numérique de Travail (ENT) permet la mise en ligne d'informations dédiéesà chaque élève et à l'attention des parents.

"Le travail est efficace car tout le monde va dans le même sens. Celui de l'intérêt des enfants et du matériel informatique au service de la pédagogie".

Toutes les personnes concernées par ce plan informatique se concertent régulièrement au fur et à mesure de sa mise en place.

Éliane Darteyron, l'adjointe au maire en charge de l'éducation et de l'enfance, salue la qualité de cette coopération : "Le travail est efficace car tout le monde va dans le même sens. Celui de l'intérêt des enfants et du matériel informatique au service de la pédagogie". Les réunions du comité de pilotage auxquelles participent Jean-Yves Kartono (inspecteur de l'éducation nationale) et Bertrand Meynot (maître animateur informatique) profitent à tout le monde et les retours d'expériences des écoles pilotes permettent d'affiner le dispositif.

L'INFORMATIQUE DANS LES ÉCOLES EN CHIFFRES

Quelques chiffres clés pour cette année 2013

- **118 ordinateurs portables** distribués dans les classes
- **24 vidéos projecteurs** interactifs installés.
L'équivalent devrait être installé d'ici la fin de cette année scolaire dans les 5 prochaines écoles élémentaires.
- **Temps d'installation :** environ 1 mois par école

LES ÉCOLES MONTOISES DÉJÀ ÉQUIPÉES ET LA SUITE DU PROGRAMME

"À chaque fois qu'une école est équipée, on fait des heureux mais aussi des impatients", aime à dire Éliane Darteyron. Sont déjà équipées les écoles du Péglé, du Carboué, de l'Argenté, des Arènes, du Beillet, et de St Jean d'Août.
Le bourg Neuf sera livré en mars, le Pouy en avril, puis le Peyrouat et Saint Médard d'ici fin juin.
En complément et en attendant que le projet numérique des écoles se déploie dans tous les groupes scolaires, les 20 ordinateurs mis à la disposition des directeurs d'écoles élémentaires et maternelles ont été renouvelés, des clés USB ont aussi été distribuées.
Pour les écoles maternelles, la même méthode de travail sera retenue, à savoir procéder à l'installation de matériel numérique dont des vidéoprojecteurs interactifs, répondant à l'expression du besoin pédagogique. La différence la plus notable est le principe de précaution interdisant l'utilisation du Wifi dans les écoles maternelles.

L'agenda culturel de la Ville est distribué avec le m2m

Vous voulez communiquer un événement dans l'agenda culturel ? Faites-le nous savoir !
communication@montdemarsan.fr / tél. 05 58 05 87 03



Les conseillers de quartier toujours à l'écoute

En 2013, les conseillers de quartier ont rencontré les habitants de chacun de leur îlot en décembre. L'occasion d'échanger sur les questions de vie quotidienne mais pas seulement.

Dans l'organisation des conseils de quartier, la charte prévoit de réunir au moins une fois par an les habitants pour les tenir informés des actions, projets et animations menés. Ces rencontres sont aussi l'occasion pour les habitants de saisir leurs conseillers sur des questions en lien direct sur le quartier et sur la vie quotidienne.
Lors de ces réunions publiques, organisées entre le 5 et le 17 décembre derniers, il a par exemple été question :
✖ de sécurité pour les piétons et les deux roues,

Conformément à la charte, des réunions publique au moins une fois par an.

✖ de vitesses excessives et de stationnement anarchique devant certains établissements publics,
✖ de propreté urbaine,
✖ de travaux d'entretien (marquage au sol et passages piétons à rematérialiser, entretien des grilles d'évacuation d'eau,...)

Cela a également été l'occasion pour les habitants de soumettre des propositions d'aménagement tel que la pose de tables-bancs et de corbeilles sur les espaces verts, à proximité d'écoles ou complexes sportifs, l'aménagement d'aires de jeux pour enfants…

Toutes ces remarques ont été prises en considération et ont été relayées auprès des services concernés.
Parmi les questions qui doivent être rapidement traitées, on peut déjà dire qu'il est en projet de s'équiper de radars pédagogiques pour sensibiliser les automobilistes, d'étudier une nouvelle organisation pour atténuer les nuisances sonores liées aux opérations de nettoyage en centre-ville.
S'agissant de la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif dans les quartiers, les attentes des habitants seront adressées au Président du Sictom du Marsan.

(Démocratie citoyenne

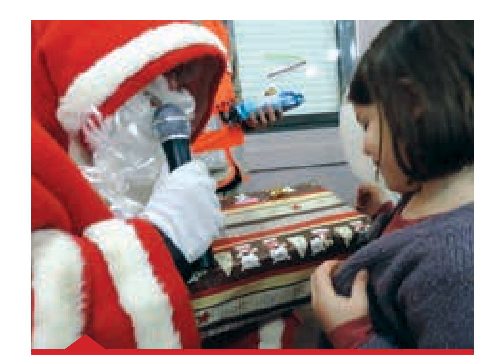


Un forum pour la démocratie citoyenne

Mont de Marsan accueillera le 4e forum de la démocratie citoyenne à l'automne 2014.

Initiée par la commune de Villenave d'Ornon en 2010, organisée par Marmande en 2012 et poursuivie par Bergerac le 4 décembre dernier, cette rencontre des villes d'Aquitaine se construit sur un échange et des dialogues précieux entre les élus et techniciens pour animer l'expression de la démocratie citoyenne.
En 2014, Mont de Marsan propose de poursuivre cette démarche réflexive à la construction de la démocratie citoyenne des villes de la région.
Villes présentes en 2013 : Bègles, Billère, Blanquefort, Libourne, Marmande, Mont de Marsan, Saint Médard en Jalles, Villenave d'Ornon, Bergerac, avec la participation de Pays Quartiers Aquitaine (PQA)

RÉTRO



✖ **Bilan de Noël ...**
À l'occasion des fêtes de Noël, les conseils de quartier ont offert aux enfants et parents la possibilité d'assister gratuitement au spectacle "Marinette apprend la magie", présenté par la compagnie "le Soleil dans la nuit" le 15 décembre dernier. Plus de 400 Montois ont répondu positivement à cette invitation.

✖ **Suivi des aménagements...**
L'habillage des colonnes de collecte se poursuit. Après la réalisation place Francis Planté, ont été traitées les colonnes :
- à l'étang du Rond (Saint Jean d'Août)
- au parking du stade Guy Boniface (Barbe d'Or)
- avenue du Laudot (Saint Médard)
- avenue Sénateur Daraignez (Beillet/Dagas)
- rue du Général Lobit (Bourg Neuf)
- parking de l'Hippodrome
- parking des arènes (en cours de réalisation)



✖ **Goûter intergénérationnel,**
le 21 décembre à la salle du Petit Bonheur



À VOS AGENDAS

Cueillette des œufs de Pâques
Dimanche 20 avril
au parc de Nahuques

3e Fête des Jardins,
Dimanche 27 avril
au parc Jean Rameau
Les conseils de quartier de Mont de Marsan renouvellent le 27 avril prochain une animation de qualité pour mettre à l'honneur le parc Jean Rameau.
Toujours sur le thème du jardinage et de l'horticulture, la journée s'organisera autour d'un vide-jardins ouvert aux particuliers (boutures, graines, outils et décoration de jardinage…), d'expositions - ventes et de conseils de professionnels (pépiniéristes, apiculteurs, associations, brocanteur avec des articles de jardin, …).
De nombreuses animations toute la journée dont une exposition de photos et de peintures, une visite commentée du parc, divers concours tout au long de la journée et des animations pour enfants….
Entrée libre de 9h à 18h. Restauration possible sur place.

Repas interquartiers
Dimanche 4 mai
au Hall de Nahuques

Fête des voisins
Vendredi 23 mai
Réservez dès à présent vos kits (affiches, invitations, t.shirts, ballons….)

Rens. : 0558058752



▲ Les conseillers en assemblée

Comme le prévoit la charte, les 135 conseillers de quartier se sont réunis en assemblée plénière le 1er février dernier.
Ce moment de rencontre entre ces acteurs de la démocratie participative est chaque année l'occasion de faire le point sur un sujet précis avec les techniciens compétents. Précédemment ce sont l'expérimentation de la diminution de l'éclairage publique et la mise en place du TMA qui avaient été à l'ordre du jour. Cette année, séance sur le nouveau boulevard nord avec d'abord une présentation puis une visite sur site en avant première.







▸▸▸ **Étudiants, apprentis, stagiaires...** vous cherchez un logement ? Contactez le Foyer des Jeunes Travailleurs - 0558068384 >>> **17e Journée Nationale de l'Audition** - 13 mars 2014 - www.journee-audition.org >>> **Marché des arènes** (tous produits) - tous les mardis >>> **Le Plumaçon : newsletter taurine** inscrivez-vous sur madeleine@montdemarsan.fr >>> **Sortie du livre "Le Jardin des Puissants"** aux Éditions Les 2 encres (l'un des personnages principaux est Montois…) >>> **Faites de la création** & reprise d'entreprise artisanale - vendredi 4 avril de 11h à 17h - www.cma-landes.fr / www.landes.cci.fr ▸▸▸

Un Noël lumineux

Pour l'édition 2013, Mont de Marsan a reconduit les animations phares des années passées : le marché, le jardin de neiges, les spectacles des associations, la maison du Père Noël, le petit train, les poneys…
La Régie des fêtes avait aussi misé sur des nouveautés : Une exposition de crèches du monde entier, la roue de la chance avec les commerçants …
Au vu du monde, pari réussi !











▶▶▶ >>> Cellule d'écoute pour les **personnes privées d'emploi** - tous les mardis - 17h - CLES : 0558464019
>>> Toute personne qui ne respecte pas les **horaires et jours de sortie des déchets** s'expose à une amende de 35 euros ▶▶▶

PUBLICITÉ

NOUVELLE COLLECTION
you:k
80€
LA MONTURE

AVANT JE PRENAIS
DES RÂTEAUX

Krys
Vous allez vous aimer

Krys.com

Modèle porté : YK 018 002. Prix de vente conseillé en magasin. Les lunettes correctrices sont des dispositifs médicaux qui constituent des produits de santé réglementés portant à ce titre le marquage CE. En cas de doute, consultez un professionnel de santé spécialisé. 14/10/2013.
LES GAULOIS - KRYS GROUP SERVICES RCS VERSAILLES B421 390 188. 070527.

LES OPTICIENS KRYS
77, rue Gambetta • MONT DE MARSAN • 05 58 75 09 55



▲ Les vœux présentés aux personnalités mi-janvier

Rendez-vous traditionnel et incontournable, la présentation des vœux de l'équipe municipale aux partenaires associatif, institutionnels et économiques se déroulait à l'Auberge Landaise mi-janvier.

PUBLICITÉ



PUBLICITÉ



Saint-Médard “Passe“ à l'offensive

L'association "Passeurs" a été sollicitée par le Marsan Agglomération et la Ville de Mont de Marsan, pour accompagner le réaménagement du quartier Saint-Médard. Antoine Luginbühl, son responsable, explique son rôle dans cette coconstruction.

Qui vous a sollicité pour participer à cette opération?

Antoine Luginbühl: Le Marsan Agglomération, la Ville de Mont de Marsan en sont les maîtres d'ouvrage. Nous sommes amenés à travailler avec l'Atelier de Marie Berthé, la paysagère qui sera maître d'œuvre pour ce réaménagement.

Avez-vous démontré aux sceptiques l'intérêt de votre mission de concertation?

Il faut leur demander mais je pense que l'affluence constatée lors des réunions publiques, la participation active des habitants aux ateliers, l'émergence d'idées originales, les prises de paroles, la confiance qui s'est établie tout au long de ces débats, plaident en notre faveur.

"Passeurs", de quelle façon l'êtes-vous?

En étant un maillon d'une chaîne de réflexions et de décisions. Notre rôle a été de faciliter l'expression citoyenne. Dans un chantier qui prévoit le réaménagement d'un quartier, les principaux intéressés ce sont bien les personnes qui y résident ou qui y travaillent. C'est logique qu'ils aient leurs mots à dire et de préférence lorsque la copie est encore blanche.

Comment souhaite-t-on voir évoluer le quartier Saint-Médard? Que lui manque-t-il? Que veut-on voir disparaître?

Nous avons aidé les habitants à formuler des réponses à ces questions, à nous de les traduire de façon opérationnelle.

“Notre rôle a été de faciliter l'expression citoyenne.”

Qui a participé à vos ateliers?

Les habitants de Saint-Médard bien sûr, les commerçants également qui n'en sont pas résidents mais qui sont directement concernés par son devenir.

Cette démarche prend-elle plus de temps ?

Personne aujourd'hui ne peut le prétendre. Bien sûr que ce quartier Saint-Médard aurait pu être réaménagé sans demander l'avis aux habitants en ne s'appuyant que sur des techniciens. Mais rien selon moi et selon les deux collectivités qui ont souhaité cette concertation, ne remplace le point de vue des usagers d'un territoire, leur bon sens, leur vécu. C'est en pratiquant, comme nous le faisons, que l'on écarte les malentendus, les erreurs et l'on s'évite ainsi le temps nécessaire pour les corriger.

Où en est-on?

Nous avons organisé une réunion publique en janvier, ce fut l'occasion de restituer les idées qui ont émergé lors des différents ateliers. Elles ont été confrontées à la spontanéité de la salle. À nous de tenir compte des remarques les plus pertinentes. Notre travail consiste désormais à faire cette synthèse et à les traduire sous forme de préconisation pour ceux qui vont devoir s'en servir. Nous devons rencontrer prochainement les élus pour leur présenter notre travail, leur soumettre nos conclusions et, si elles sont validées, en vérifier la compatibilité avec le budget alloué à cette opération.

Quand est programmé le début du chantier?

Selon moi, il pourrait intervenir fin 2014, début 2015. C'est aux élus locaux d'en décider.

www.saintmedardpaysage.fr





Agents de service des écoles, ces grands qui font beaucoup pour les petits

130 agents municipaux assurent les garderies, le service de demi-pension, dorlotent les plus petits et veillent à la propreté des écoles. Portrait de ce service essentiel à la vie scolaire.

67 agents dans les écoles maternelles et 63 agents en écoles primaires constituent ce service. Le temps fort de leur journée concerne le repas servi aux demi-pensionnaires. Ils doivent réceptionner les plats, réchauffer ceux qui doivent l'être, procéder à la mise en place du service, être aux côtés des enfants dans la cantine, les surveiller, les aider le temps du repas et à la fin tout ranger.

La qualité du service de restauration scolaire à Mont de Marsan a été mis en lumière par une étude de l'UFC Que Choisir qui en mars 2013 a donné la note de 16,9/20 à la qualité nutritionnelle des repas.

Le nombre de demi-pensionnaires en est le plus beau témoignage : sur les 2600 enfants scolarisés, 2300 déjeunent à la cantine.

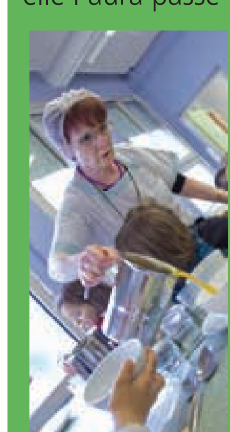
Éliane Darteyron, adjointe au Maire chargée des questions d'éducation, constate que cette qualité prête rarement à discussion : "Le mérite en revient à tous les intervenants: les cuisiniers bien sûr, notre diététicienne et j'y ajoute le personnel de service des écoles qui font un travail remarquable et très apprécié".

Soumicha Lebrun, responsable du service éducation, tient elle aussi à saluer l'importance de ces agents : "ils exercent un métier difficile et exigeant. Ils doivent à la fois se montrer fermes pour être respectés auprès des enfants, diplomates pour être acceptés des enseignants comme des parents et résistants physiquement car ils évoluent dans un environnement conçu pour des enfants. "

“Ils doivent à la fois se montrer fermes pour être respectés des enfants, diplomates pour être acceptés des enseignants et des parents.”

CLAUDETTE: “UNE EXCELLENTE AMBIANCE DE TRAVAIL”

Claudette a débuté sa carrière en 1990 et compte l'arrêter en 2015. Ce quart de siècle, elle l'aura passé dans une même école, celle du Pouy.



À la question: pourquoi une telle fidélité ? Claudette répond sans hésiter : "pourquoi voulez-vous que j'en change ? Ici je suis très bien, c'est une école très bien entretenue, les locaux sont sympas, l'ambiance avec mes collègues est excellente". Claudette y ajoute des considérations plus professionnelles :

"Au Pouy, il y a une grande cour pour les enfants et c'est très pratique pour les garder, les sols sont carrelés alors qu'ailleurs c'est souvent les sols plastiques pénibles pour le nettoyage".

Le travail lui-même, Claudette le juge "physique, assez contraignant, mais jamais lassant du fait de la présence des enfants". Et si c'était à refaire ? Elle n'hésite pas à répondre par l'affirmative. Rien n'étant parfait, Claudette évoque avec la franchise qui la caractérise, les agacements qui sont les siens dans l'exercice de sa profession : quelques enfants sont difficiles à gérer. Cela n'entache pas son enthousiasme pour la jeunesse : "c'est eux l'avenir et je reste optimiste".

MARYLINE: “ATSEM? UN CONCOURS TRÈS DIFFICILE“



Maryline fait partie des deux tiers des agents qui possèdent le grade d'ATSEM (agent technique spécialisé des écoles maternelles).

La journée type d'une Atsem, Maryline qui travaille à l'école maternelle de l'Argenté nous en donne les temps forts : “C'est au total, 8h30 de présence dans les locaux. De 7h30 à 8h30 nous accueillons les enfants. Ensuite les tâches s'enchaînent : préparation du goûter, mise en place des ateliers dans les classes à la demande des professeurs, accompagnement des enfants lors des travaux manuels, participation aux activités physiques, organisation de la sieste, aide au passage aux toilettes et pour finir la garderie du soir jusqu'à 18h30. Durant cette journée on doit veiller à la propreté des locaux et à ranger au fur et à mesure”.

Maryline est Atsem depuis 2004 et a dû cravacher pour réussir son concours. Délivré à l'échelon de plusieurs départements, le challenge se compose d'une épreuve écrite et d'une autre orale. Il y a, en général, plus de 500 candidats pour une trentaine de places. Les “plus” de la profession ? Maryline parle d'emblée du plaisir de travailler au contact des enfants.

Télex

▸▸▸ **Journée Nationale du Souvenir des Victimes** et Héros de la Déportation - 27 avril, 10h - Monument aux Morts >>> **Journées Européennes des Métiers d'Arts** - 4, 5 et 6 avril >>> **Printemps des Landes** - du 12/04 au 12/05- Rens.: OT du Marsan - 0558058737 >>> **Sidaction** 4, 5 et 6 avril - www.sidaction.org >>> **Attention aux intoxications au monoxyde de carbone** - Entretenir les appareils de chauffage et de production d'eau chaude, ramoner les conduits d'évacuation, ne pas obstruer les grilles de ventilation, ne pas utiliser de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion, aérer quotidiennement l'habitation… ▸▸▸



Créer ou reprendre une entreprise : je me lance

La Chambre des Métiers de de l'Artisanat et La Chambre du Commerce et de l'Industrie s'associent lors du salon à 40 spécialistes partenaires du réseau Entreprendre dans les Landes - professions libérales, organismes financiers et de garantie, organismes sociaux et assurances ainsi que d'autres partenaires conseils - pour aider les porteurs de projets désireux de créer ou bien reprendre une entreprise artisanale, commerciale, industrielle ou de services.
Ces spécialistes guideront dans leur projet les visiteurs et répondront à leurs questions lors d'entretiens individualisés et au cours d'ateliers.

16e édition des "Faites de la Création & Reprise d'Entreprise" du 1er au 4 avril
journée montoise : 4 avril de 11h à 17h - CCI des Landes
Organisée conjointement par la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre de métiers et de l'artisanat des Landes
www.cma-landes.fr / www.landes.cci.fr

PUBLICITÉ




En attendant Madeleine

Moins de 6 mois avant les prochaines fêtes. Le point sur les différentes perspectives.

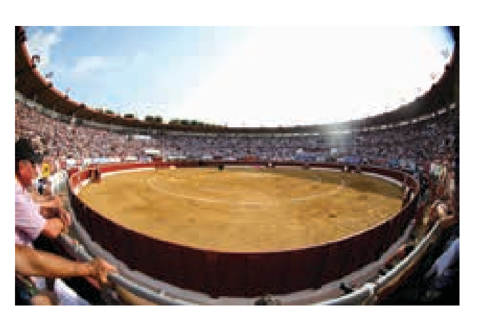
Il faudra aux aficionados du Plumaçon attendre jusqu'au samedi 12 avril à 12h pour découvrir les hommes et les toros qui se feront face cet été. Comme l'explique Guillaume François, président de la Commission taurine, le credo 2014 sera dans la lignée des années précédentes avec la recherche d'équilibre entre la présence d'artistes torero et de toros braves pour une feria mixte. "Le public montois s'est régalé en 2013 autant des faenas d'El juli, de Juan José Padilla, d'Ivan Fandiño ou d'Enrique Ponce que de la caste des toros de Victorino Martin, de la bravoure des lots de Fuente Ymbro ou de la sauvagerie des toros d'Escolar Gil. En 2014, nous travaillons à retrouver cette alchimie entre la présence des plus grandes figuras actuelles et des élevages les plus représentatifs du "torisme" au sens noble, en recherchant, comme d'habitude, la qualité, l'originalité et l'authenticité. Le point d'équilibre souhaité se situant dans la créativité et l'émotion alliées à la nécessaire présentation des toros requise par la catégorie de nos arènes."
À l'occasion de la présentation des cartels, sera aussi remis le prix de la Madeleine 2013.

UNE FERIA EN 5 JOURS & UN PEU PLUS…

Du 16 au 20 juillet, les aficonados retrouveront une corrida par jour, une corrida portugaise, une novillada piquée et une non piquée (concours de ganaderias régionales : Malabat, Alma Serena, Casanueva, Le Lartet et Camino de Santiago). Mais la feria aura commencé la veille, le 15, avec le traditionnel Concours landais.

PAS DE HAUSSE DES TARIFS

Les abonnements pour les spectacles taurins débuteront le 3 mars avec cette année encore pas de hausse des tarifs et de nombreux avantages : 4,5% de réduction accordé par rapport au prix unitaire des billets, pas de droits de location, reconduction possible d'une année sur l'autre, possibilité de paiement en 3 fois, ouverture anticipée du bureau de location pour l'achat de places supplémentaires. Des avantages tarifaires mais aussi des gestes pour la promotion de la culture taurine : participation au tirage au sort de 5 callejones pour chaque corrida formelle, une entrée gratuite pour la novillada sans picador, 50 % de remise sur la place de novillada et la réception de la Lettre d'information taurine "Le Plumaçon".



GRAND FESTIVAL TAURIN

Pour la troisième année, la peña Julien Lescarret organise une journée taurine. Après la capea du matin, les aficonados pourront se restaurer au fronton des arènes. Place à 16h au festival qui réservera des surprises pour fêter les 125 ans du Plumaçon.

(Saison culturelle)

Mary's à minuit

Serge Valleti, écrivain contemporain marseillais, nous livre avec verve le portrait de Maryse, jeune femme passionnée et sensible en quête d'amour… durable.

Les mots de Valleti disent les gens simples, les gens décalés, dans ce qu'ils ont de plus fou pour faire vivre une réalité parfois difficile. Alors le nord et le sud se confondent, le haut et le bas se permutent dans une douce folie pour créer un petit bout de rêve.
Maryse est de ceux-là. Elle est un peu seule, un peu paumée, mais garde en elle le rêve du prince charmant qui pourrait frapper chez elle après les douze coups de minuit. Rêve éveillé de petite fille ou attente sage d'une adulte en mal d'amour, ce que Valleti nous tchache là est toujours d'une grande poésie.
"Tous les textes de Valleti, quel que soit leur merveilleux délire d'esprit et de langue sudistes, peuvent être reliés à ce chaos créateur. Dans chacune de ces fantaisies, même au plus fort des lazzi langagiers, le poète recrée l'infini labyrinthe des gens qu'on dit simples". **Gilles Costaz**

✖ Vendredi 28 février, 20h30
Théâtre du Péglé



(Saison culturelle)

Hänsel et Gretel, la faim de l'histoire

Le conte des frères Grimm revisité et questionné par Julien Daillère, metteur en scène brillant venu en 2009 présenter "Les contes de la petite fille moche", lauréat national du prix Envie d'agir 2009.



Deux adolescents ont été retrouvés, seuls sur la route, près de la grande forêt du nord, les poches pleines de diamants et d'or. L'histoire fait grand bruit : des gros titres dans le journal jusqu'à la télévision. Une émission spéciale accueille les désormais célèbres Hänsel et Gretel qui racontent leur histoire et lancent un appel à leur père. Selon eux, il vit encore quelque part, isolé au milieu des bois. Mais nul ne sait comment y aller. Le père appellera-t-il le standard ?
Un aller-retour entre passé et présent sur scène, les époques se mélangent : anachronismes technologiques (télévision à manivelle), coupes et motifs des costumes, formes et tissus du mobilier. Une télévision cage et un présentateur ogre plantent la scène dans un temps irréel, matière à réflexion sur le passé et le présent.
Au-delà de l'histoire d'Hansel et Gretel, Julien Daillère questionne les images, passées, présentes, et nous fait prendre du recul sur la crudité, la froideur de ce qui est montré à nos enfants comme autant d'images d'horreurs. Un seul but, autrefois comme maintenant : faire peur. À ceci près que la poésie populaire et les contes intégraient autrefois une morale, une symbolique distanciatrice des émotions suscitées par l'histoire. De nos jours il n'en est rien, nous subissons des images dénuées de sens, sans rien derrière, sans rien devant… comme autant de spectateurs impuissants qui en restent sur leur faim. "la faim de l'histoire".

✖ Vendredi 21 mars, 19h30
Théâtre du Péglé

"SI TU NE VAS PAS À LA CULTURE, LA CULTURE VIENDRA À TOI… "

Le Pôle culture et patrimoine de la Ville de Mont de Marsan et le Marsan Agglomération sont devenus partenaires de Cultures du cœur. Créée en 1999, l'association dont le slogan est "sortir, s'en sortir" aide à la réinsertion sociale en favorisant l'accès à la culture pour tous. S'adressant surtout aux plus démunis, elle permet aussi grâce à ses nombreux partenariats l'accès au sport et aux loisirs. Avec ses 39 antennes territoriales, elle totalise depuis ses 15 ans d'existence plus de 2 millions de sorties offertes. Mont de Marsan participe de cette action en offrant des places aux spectacles de la saison 2014 : Barbe Bleue, La belle-mère, Mary's à minuit, Rage et Le dîner de cons (au pôle culturel du Marsan).

PUBLICITÉ


PUBLICITÉ


Télex


▸▸▸ **DVD "La Passion selon Thomas"** - Découvrez la vie du torero Thomas Dufau - www.thomasdufau.com >>> **Site internet de la Médiathèque du Marsan** : lamediathequedumarsan.fr >>> Site Internet dédié au développement économique du Marsan Agglomération : **lemarsan-entreprendre.fr** >>> Permanences gratuites sur rdv : **avocats** (1er et 3ème mercredis du mois) - **notaires et huissiers** (1er mardi du mois) - CCAS - 0558466440 >>> Les Montois peuvent retirer un **composteur individuel gratuit** en bois sur le site du SICTOM - infos, commandes : 0558067474 - www.sictomdumarsan.org ▸▸▸

Toutes les cultures aux Halles

En un an, les Halles sont devenues un lieu important de la culture et des cultures de notre ville.

Situées entre la Boutique culture et le Théâtre, les Halles sont de nouveau un lieu de vie prisé des Montois.
La culture sous toutes ses formes y a une place importante. Ainsi Montois et visiteurs ont pu apprécier dans un cadre adapté et lumineux aussi bien les œuvres d'amateurs lors du Salon de Peinture et de Sculpture que les réalisations d'artistes confirmés, nationalement et internationalement, à l'occasion de la neuvième édition de Mont de Marsan Sculptures. Dépaysement avec le peintre d'origine turque Mümtaz Celtik qui était en résidence dans l'ancienne bibliothèque. Mais aussi retour aux sources pour un artiste originaire du Moun : Pascal Daudon. Ce dernier nous dévoile son attachement à la ville et aux Halles : "Mes racines sont landaises et j'y tiens, j'aime sincèrement ce pays et ses humains, je sais intuitivement que dans un futur proche je reviendrai m'y poser, cette terre me manque…
Dans ce lent retour, il est un acte essentiel que j'ai fortement souhaité, celui de montrer mon travail plastique actuel dans ma ville natale, officiellement et dans de bonnes conditions et ceci, dans un lieu important dans ma jeunesse, les Halles, au cœur de la ville, au cœur de mon enfance, tout prêt de ma source. J'ai vécu 18 ans au 10 rue des Arceaux…". Place actuellement aux corps massifs de Toutain.









UN LIEU MULTIDIMENSIONNEL

Les Halles n'ont pas eu vocation à être seulement galerie d'art. Pour accueillir un maximum de Montois, ce lieu devait être pluriel et représentatif des différentes cultures locales. Parallèlement à la culture, les Halles ont accueilli des événements gastronomiques (Foie Gras Expo), artisanaux (Journées européennes des métiers d'art), taurins (Prix de la Madeleine), ludiques (30 ans de France Bleu Gascogne et Puces du Rock) et surtout multigénérationnel (journée inaugurale du Bureau information jeunesse, exposition des Noëls du Monde).

Rens. : Boutique culture - 05 58 76 18 74

INSCRIPTIONS AUX SALONS DE PEINTURE ET SCULPTURE

Le 31e Salon de peinture et sculpture de la Ville et le 26e Salon des jeunes artistes se dérouleront du 9 au 31 mai aux Halles autour d'un thème commun : "Dessus Dessous".

Le bulletin d'inscription et le règlement du concours sont disponibles sur les sites internet www.montdemarsan.fr et marsan-cultures.fr ou à la Boutique culture. Clôture des inscriptions le 14 mars.

(Musée Despiaux-Wlérick))))))))))))))))

Des animations gratuites pour tous au musée

Parallèlement aux expositions temporaires, le Musée Despiau-Wlérick propose un ensemble d'animations pédagogiques et culturelles en lien avec ses collections, avec une forte orientation sur la sculpture figurative du 20ème siècle.

Chaque mois, le musée propose aux Montois et curieux de l'art une conférence en lien avec sa programmation ou avec l'actualité des expositions présentées dans les musées français. Les conférenciers invités, historiens d'art, conservateurs, universitaires, viennent apporter à Mont de Marsan un regard nouveau en lien avec la collection du musée. De son côté, le Service éducatif des musées élabore un programme d'activités pédagogiques pour le jeune public autour de la collection permanente et des expositions temporaires. Ce programme s'adresse aux publics scolaire, associatif et familial. Seul ou accompagné, enfants et parents, néophyte ou érudit ; n'hésitez pas pousser la porte de votre musée !

Musée Despiau-Wlérick / 05 58 75 00 45
Entrée gratuite pour les expositions et pour toutes les animations
programme sur www.montdemarsan.fr



- **Conférences : les techniques de la sculpture dans l'Antiquité** le samedi 12 avril à 15h, par Anne Ziegle
- **Activités pour le jeune public à 14h30** (sur inscription auprès du service éducatif, au plus tard 48h avant la séance) : mercredis 26 mars et 16 avril
- **Exposition "L'animal moderne"**, jusqu'au 15 juin

L'agenda Sport & Loisirs

BASKET St Médard

Salle du Beillet - Honneur filles
- 9 mars : reçoit Lesperon/Castets CT
- 16 mars : reçoit Albret Basket Armagnac

Salle du Beillet - Honneur Garçons
- 8 mars : reçoit Labenne OSC
- 22 mars : reçoit ES du Bruilhois Basket

BASKET Stade Montois

Seniors hommes 1 - Espace François Mitterrand
- 22 février : reçoit Marmande
- 15 mars : reçoit Angers

Nationale féminine 2 - Salle Dorgambide
- 1er mars : reçoit JSA Bordeaux2
- 22 mars : reçoit Basket Landes2

BADMINTON Stade Montois

Salle Barbe d'Or
- 22 février : reçoit Toulouse VCT

ESCRIME Étoile sportive montoise

*Complexe du Pégl*é
- 2 mars : Challenge du Marsan

FOOTBALL Stade Montois

Terrain Argenté - Seniors1 CFA
- 15 février : reçoit Cannes
- 1er mars : reçoit Rodez
- 15 mars : reçoit Marignanne

HANDBALL Stade Montois

*Seniors féminines 1 - Salle Argent*é
- 8 mars : reçoit Urrugne
- 22 mars : reçoit Floirac

Seniors garçons 1 - Salle Argenté
- 8 mars : reçoit Eysines
- 22 mars : reçoit Canejan

RUGBY PRO D2 Stade Montois

Stade Guy Boniface
- 22 février : reçoit Lyon
- 1er mars : reçoit Carcassonne
- 22 mars : reçoit Bourg en Bresse

TENNIS DE TABLE Stade Montois

Salle Christian Diandet
- 15 et 16 février : 4ème Tour critérium

PASS… SPORT MONTOIS
ACTIVITÉS À LA JOURNÉE

Pour les 9-16 ans
- Jusqu'au 28 février

RDV 9h / retour 17h / piscine municipale *(repas compris au restaurant municipal Caserne Bosquet)*
Journées multi-activités : Sports collectifs, Équitation, Escrime, Escalade, Foot en salle, Escalade, BMX, Journées ski.
RDV à 7h et retour à 18h30 à Nahuques (prévoir pique-nique, affaires de rechange, crème solaire, lunettes de soleil)

Tarifs
• Journée multi-activités
Montois : 7,50e/journée
Extérieur : 8,65e/journée
• Journée ski (tarifs en fonction du quotient familial)
Montois avec prêt de matériel de 38,50e à 55e, sans prêt de matériel de 23,50 à 40e
Extérieur avec prêt de matériel de 50,05e à 71,50e, sans prêt de matériel de 35,05e à 56,50e

VACANCES SPORTIVES

Enfants, jeunes adultes
- Du 14 au 25 avril 2014

Gratuit. En partenariat avec les associations sportives de la ville. Programme complet disponible fin mars/début avril.

BÉBÉS NAGEURS (5 mois à 6 ans)

École de natation enfants (à partir de 6 ans)
- 2e période : jusqu'au 14 juin 2014

MERCREDIS À LA NEIGE

• 19 mars

MARCHES DANS LES QUARTIERS

- Lundi matin *(hors vacances scolaires)*

RANDONNÉES PÉDESTRES

En moyenne montagne
- Reprise au mois de mars

(dates connues courant février).

Tarifs, rens. et inscr. :
PJSE - Pôle Jeunesse Sport éducation

Château de Nahuques
Avenue de Villeneuve

Tél. : 05 58 93 68 68

Se munir d'un certificat médical (et du carnet de santé pour les bébés nageurs).

MONT de MARSAN
PÔLE FUNÉRAIRE
188 avenue Maréchal Foch
Ouvert du lundi au vendredi 8h-12h et 14h-18h
Samedi 9h-12h et 14h-17h
POMPES FUNÈBRES MUNICIPALES
Tél. 05 58 46 44 44
Permanence 24h/24
Fax : 05 58 06 97 92
✔ ORGANISATION COMPLÈTE DES SERVICES FUNÉRAIRES (Mont de Marsan & Extérieur)
✔ DEVIS ET RENSEIGNEMENTS GRATUITS
✔ CONTRATS OBSÈQUES (Partenaire MUTAC)
✔ VENTE D'ARTICLES FUNÉRAIRES
✔ FUNÉRARIUM
✔ CRÉMATORIUM
646 avenue de Canenx
Tél. : 05 58 06 47 46
Fax : 05 58 75 69 55

État civil

Naissances

Novembre
Zinédine Bestaoui, Raphaël Maïo, Flavia Dos Santos Batby, Thaïs Berthel, Yanara Inostroza, Alix Pavret de la Rochefordière, Rose-Emilie Borot Nicolas-Nelson, Chrystale Coutant Resende, Théa Larché, Valentine Blanchet.

Décembre
Benjamin Nissou Feutcheu, Thibaut Fabre, Louise Guérin, Gemma Pontarollo, Anton Vovko, Luna Gros, Julyann Wiemer Joffroy, Emilie Regnault, Nathaël Andrietti Ardiller, Leandro Moreira Da Silva, Leandro Barbosa Moreira, Elléna Neid, Nael Yaya, Brayton Laffont, Juliette Leblay.

Janvier
Aurel Lamothe, Schelsy Nouailles, Alba Rizzato,

Mariages

Novembre
Christophe Jacques et Véronique Faucon.

Décembre
Gilles Morin et Myriam Bendriss,

Décès

Novembre
Anne Lartigue, Henri Maisonnave, Alain Delineau, Claudine Bordes, Laurent Vidiel-la-Porrera, Paul Darracq, Raymond Labadie.

Décembre
Bernadette Lahouze, Yvonne Grillon, Didier Méoule, Jeanne Garrabos.

Janvier
Huguette Guichard, Jacques Dupuis, Marie Nabal, Jean Weider,

Télex

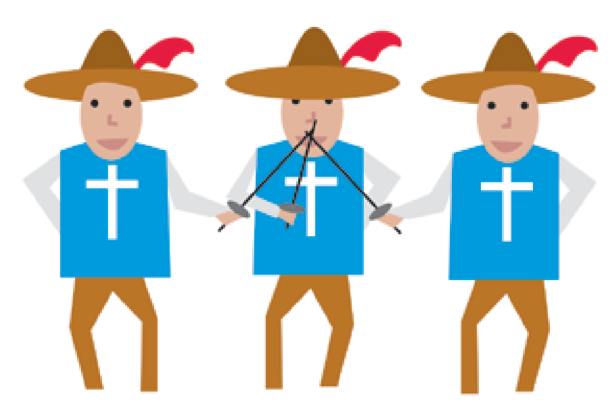


▸▸▸ **L'armée de l'air recrute** : plus de 50 métiers au choix pour les 17-30 ans - Rens. : 0810 715 715 >>> L'un de vos proches souffre de **troubles psychiques** ? Écoute-Famille au 01 42 63 03 03 (lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h) - ecoute-famille@unafam.org **L'alcool :** en parler pour s'en libérer (www.alcooliques-anonymes.fr) >>> Landes écoute **souffrance travail** - possibilité de s'exprimer et de s'informer offerte aux salariés et demandeurs d'emploi - permanence tél. mardis et vendredis 9h/20h - 06 83 48 25 28

CARNAVAL DE MONT DE MARSAN

SAMEDI 1ER MARS 2014

LES GROUPES CÉLÈBRES

Renseignements / **Régie des fêtes et des animations**
05 58 75 39 08 - regiefetes.montdemarsan.fr

